



1-3 : Créer des pistes cyclables et piétonnes.



Objectif de l'Agenda 21 de Feigères :
Favoriser les pratiques alternatives de déplacements.

Personnes ressources : Commission Voirie Réseaux Mobilité (G Roguet, S Missillier, PF Schwarz, E Vionnet), Vincent Baudoin

Contexte

La commune de Feigères se compose d'un Chef-lieu et de cinq hameaux ; ces derniers concentrent 45% des habitations. Aussi, la commune se situe à seulement quatre kilomètres de Saint-Julien-en-Genevois. Des pistes cyclables pourraient être créées afin de relier les hameaux au Chef-lieu, les hameaux entre eux et le Chef-lieu à Saint Julien-en-Genevois. Ces liaisons douces permettraient de faciliter les déplacements et limiter l'utilisation de la voiture. Il existe déjà une bande cyclable bordant la route de Malchamp (hameau qui regroupe le plus grand nombre d'habitants) faisant la liaison avec le Chef-lieu, et d'après les résultats du questionnaire distribué aux habitants, une réelle attente apparaît de leur part en matière de voies cyclables. Effectivement plus de 90% des personnes ayant répondu au questionnaire sont favorables à la création de voies cyclables et 40% d'entre elles se déclarent prêtes à les utiliser.

Description de l'action

- Créer de nouvelles pistes cyclables.

Objectifs poursuivis par l'action

- ✓ Limiter l'usage de la voiture ; réduire les émissions de GES ;
- ✓ Réduire l'éloignement entre les hameaux et le Chef-lieu ; renforcer le lien entre les habitants des hameaux et ceux du Chef-lieu ;
- ✓ Développer un réseau de voies cyclables ou de promenade agréable pour tous ;
- ✓ Favoriser les échanges, les contacts entre les usagers des voies cyclables ;
- ✓ Proposer une alternative au tout automobile pour se rendre à Saint Julien ;
- ✓ Sécuriser les cyclistes ainsi que les piétons (en l'absence de trottoir) ;
- ✓ Développer le cyclotourisme sur la commune.

Contribution de l'action aux objectifs de développement durable

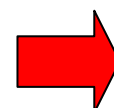
Couleur

Environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	limiter les émissions de GES et la consommation d'énergie.	
Economie	<input checked="" type="checkbox"/>	Développer les modes de transports alternatifs.	
Social	<input checked="" type="checkbox"/>	Renforcer le lien social, et développer les occasions de se rencontrer.	

Contribution de l'action aux finalités de développement durable de Feigères et du MEEDDM

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources.
- Epanouissement de tous les êtres humains et amélioration de la qualité de vie.
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Etat d'avancement du projet au moment de la définition de l'action	Coût	Importance de l'action par rapport aux objectifs de développement durable
<input checked="" type="checkbox"/> Pas engagé	<input type="checkbox"/> < à 1 000 euros	<input checked="" type="checkbox"/> Très importante
<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> < à 10 000 euros	<input type="checkbox"/> Assez importante
<input type="checkbox"/> Avancé	<input type="checkbox"/> < à 100 000 euros	<input type="checkbox"/> Peu importante
	<input checked="" type="checkbox"/> > à 100 000 euros	<input type="checkbox"/> Pas importante



Priorité de l'action

- Très prioritaire
- Assez Prioritaire
- Peu prioritaire
- Pas prioritaire

Elaboration prévisionnelle de l'action

Spécification de l'action	Budget
<ul style="list-style-type: none">- Définir les tracés des pistes ou voies cyclables (chemins ou routes).- Classer les priorités, compte tenu des coûts, pour échelonner les réalisations.- Solliciter la DDE pour les études techniques ainsi que pour les estimations de coût.- Recenser les partenaires pour l'obtention de subventions (Conseil Général, MEEDDM...).- Travailler si possible en partenariat avec la mairie de Saint Julien en Genevois- Consulter les associations de cyclistes (vélo club de Saint Julien...).- Achat des terrains	<p>coût global: plusieurs centaines de milliers d'Euros</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Autofinancement : oui✓ Financements extérieurs : subventions
	Partenaires
	<ul style="list-style-type: none">✓ DDE✓ MEEDDM✓ Conseil Général✓ Associations de cyclistes✓ Ville de Saint Julien en Genevois✓ Agriculteurs✓ ATMB
Contraintes / risques	Faisabilité
<ul style="list-style-type: none">- Coûts très élevés hors subventions.- Obligation d'étalement dans le temps (coûts).- Convaincre la mairie de Saint Julien en Genevois de prolonger la piste cyclable sur son territoire pour une plus grande cohérence du projet.- achat de terrains (si les propriétaires ne veulent pas acheter, procédure d'expropriation qui est une procédure longue).	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Très faisable<input checked="" type="checkbox"/> Faisable<input type="checkbox"/> Peu faisable<input type="checkbox"/> Pas faisable
Commentaires / remarques du Conseil municipal	Décision du Conseil municipal
	<ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Validée<input type="checkbox"/> Rejetée<input type="checkbox"/> Reportée

Statut de l'action lors de la réunion Comité 21 du....

	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Abandonnée<input type="checkbox"/> En cours<input type="checkbox"/> Terminée<input type="checkbox"/> A pérenniser<input type="checkbox"/> Reportée
--	---

Suivi de l'action

<i>Intitulé et description des indicateurs de suivi</i>	<i>Valeur initiale</i>	<i>Valeur courante</i>	<i>Valeur objectif</i>
Evaluation du nombre de cyclistes avant réalisation des projets			
Evaluation du nombre de cyclistes après réalisation des projets			
Calcul des économies réalisées en émission de CO ₂			

Représentation graphique

Inscription des ouvrages sur la carte de la commune

<i>Date</i>	<i>Etapas de réalisation / Description de l'action</i>
05 mars 2010	Rencontre avec la DDE (étude technique pour la piste cyclable reliant le Chef-lieu à Saint Julien en Genevois)
Mars avril 2010	Recherche des partenaires et des possibilités de subventions
2011-2012	Créer une piste cyclable du feu jusqu'au Pont Lambin (1.7 km) avec une passerelle piétonne au dessus du Nant de la Folle